



Loopi, qu'est-ce que c'est ?

Loopi, c'est une solution digitale qui permet d'enrichir son site internet de contenus dédiés aux déplacements doux. Le dispositif propose également une solution de guidage GPS via l'application mobile Loopi.

Sur chacun de ces supports digitaux, Loopi offre à l'internaute :

- un calcul d'itinéraire qui propose des trajets favorisant les chemins les plus adaptés aux vélos.
- des suggestions de balades qui présentent l'offre du territoire et les étapes des grands itinéraires.
- les informations touristiques et pratiques.

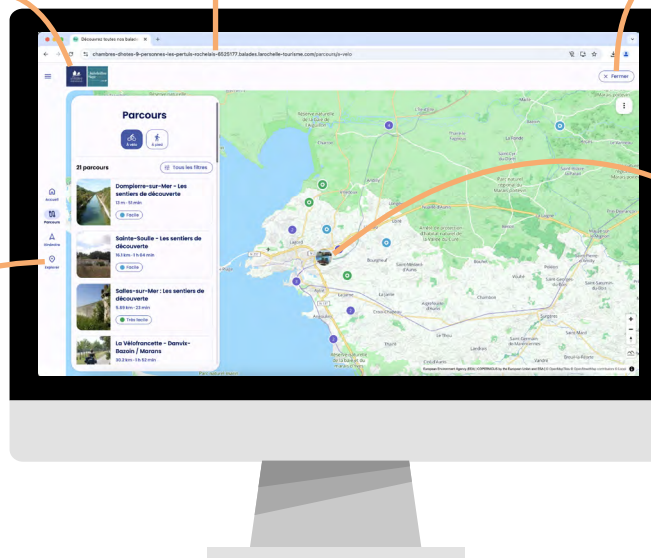
Plus d'infos sur

www.infiniment-charentes.loopi-velo.fr

POURQUOI INTÉGRER LE MODULE LOOPI ?

Parce que vous êtes Accueil Vélo, Charentes Tourisme vous propose d'intégrer gratuitement le module Loopi sur votre site internet. Il s'agit simplement d'intégrer sur l'une des pages de votre site web, un visuel et d'y rattacher un lien.

- Le lien permet d'accéder à une page web dédiée aux itinéraires doux offrant à vos clients toutes les informations touristiques, de circuits et pratiques, à partir de votre site web, pour qu'ils complètent davantage l'organisation de leur séjour.
- C'est l'identité graphique de l'office du tourisme ou Charentes Tourisme (si vous êtes situés sur l'Île de Ré, l'Aunis ou la Charente Limousine) qui s'appliquera à l'ouverture de la page Loopi.
- Lors du clic sur le bouton fermer de la marque blanche, l'utilisateur est automatiquement renvoyé vers votre site internet.
- À l'ouverture de la page Loopi, la carte qui apparaît est géolocalisée autour de votre établissement. A savoir, la catégorie de votre établissement ne s'affiche pas sur la carte : les offres concurrentes sont masquées (Exemple : Dans le cas d'un hôtel, la catégorie Hébergements ne s'affiche pas)
- Les points d'intérêt touristique affichés sur la carte sont identiques à ceux présents sur le site Infiniment Charentes.



COMMENT INTÉGRER LE MODULE LOOPI ?

1

Téléchargez le visuel que vous souhaitez intégrer sur votre site web sur charentestourisme.com/non-classe/la-solution-loopi

2

Contactez votre office du tourisme ou Charentes Tourisme (si vous êtes situés sur l'île de Ré, l'Aunis ou la Charente Limousine) pour la création de votre URL

3

Une URL de type **[NOM_ETABLISSEMENT]-[ID_ETABLISSEMENT].nommarqueblanche.loopi-velo.fr** vous sera transmise.
Vous pourrez la copier/coller directement sur l'image préalablement chargée et insérée dans la page de votre site web



Lorsque vous avez reçu votre lien :

- Intégrez le visuel fourni par CT dans l'outil de gestion de votre site internet (Wordpress, Drupal, Joomla, Wix...) au sein de la page où vous désirez qu'il s'affiche
- Insérez le lien fourni sur le visuel
- Loopi est désormais accessible depuis votre site web

Contact

Marie Léger, Chargée de mission Ecotourisme et Mobilités douces - 06 26 09 46 14 - m.leger@charentestourisme.com